



## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Mathieu, donne avis à tous les citoyens concernés que le conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu étudiera le 14 février 2017 à 19 h 30, lors d'une séance ordinaire qui aura lieu dans la salle Émeri-Lapointe située au 288, rue Principale, une demande de dérogation mineure pour le lotissement du futur lot 6 017 126 sur la rue Bourdon.

La demande présentée a pour but d'autoriser une superficie de terrain de 580.6m<sup>2</sup> tandis que la grille des usages et des normes de la zone H-020 exige une superficie minimale de 590m<sup>2</sup>.

Toute personne intéressée peut se présenter à cette séance afin de se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Mathieu, ce 18 janvier 2017.

Louise Hébert

Directrice générale et secrétaire-trésorière